



**CENTRE DE LOISIRS
MUNICIPAL
DE L'ENFANCE
DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

COMPTES ANNUELS 2014

Arrêtés au 31 décembre 2014

SOMMAIRE

1 - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

2 - BILAN

3 - COMPTE DE RESULTAT

4 - ANNEXES

Edmond OTT

EXPERT COMPTABLE

Inscrip. Au Tableau de l'Ordre
Région de STRASBOURG

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
de COLMAR

71B rue du Général de Gaulle
67390 OHNENHEIM

☎ : 03.88.74.97.06

☎ Portable : 06.16.39.11.31

**CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL
DE L'ENFANCE
DE CHAMPIGNY SUR MARNE**

Siège : 37 rue Juliette de Wils
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

N° SIRET : 38440017200035
N° APE : 6920Z
RIB : 30004 00492 00010000909 01
IBAN : FR7630004004920001000090901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de l'Association « **Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◆ la justification de nos appréciations,
- ◆ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association **Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne** à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- j'ai procédé à l'analyse des principes comptables appliqués, de la présentation d'ensemble des comptes, ainsi que du caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
- j'ai été conduit à vérifier la conformité de l'enregistrement des subventions, telles qu'elles m'ont été confirmées par les financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport d'activité de l'Association « **Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne** » et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Ohnenheim, le 24 mars 2015
Le Commissaire aux Comptes
Edmond OTT



ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net - 2014	Net - 2013
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisations Incorporelles</u>				
<i>Logiciels informatiques</i>	2 755,82	2 755,82	0,00	0,00
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
<i>Autres immobilisations</i>	800 766,69	682 302,47	118 464,22	150 538,87
<i>Matériel de transport</i>	155 092,02	103 943,24	51 148,78	39 874,75
	955 858,71	786 245,71	169 613,00	190 413,62
<u>Immobilisations Financières</u>				
<i>Participation capital BFCC</i>	579,37		579,37	579,37
<i>Participation capital C.EPARGNE</i>	503,12		503,12	503,12
	1 082,49		1 082,49	1 082,49
<u>TOTAL I</u>	959 697,02	789 001,53	170 695,49	191 496,11
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Avances et acomptes versés sur commande</u>	372 060,39		372 060,39	833 158,84
<u>Créances</u>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	15 248,12		15 248,12	28 417,91
<i>Autres créances</i>	197 149,84		197 149,84	205 725,35
	212 397,96		212 397,96	234 143,26
<u>Disponibilités</u>	1 249 590,74		1 249 590,74	1 264 097,91
<u>Charges constatées d'avance</u>	2 116,95		2 116,95	1 810,80
<u>TOTAL II</u>	2 048 564,00		1 836 166,04	2 333 210,81
TOTAL GENERAL (I + II)	3 008 261,02	789 001,53	2 006 861,53	2 524 706,92

PASSIF

	2014	2013
<u>FONDS PROPRES</u>		
<i>Fonds associatifs</i>	482 527,59	528 015,89
<i>Résultat de l'exercice</i>	-482 402,75	-45 488,30
<u>TOTAL I</u>	124,84	482 527,59
<u>PROVISIONS</u>		
<i>Provision pour charges et retraites</i>	113 627,09	188 281,52
<i>Provision pour travaux et équipements</i>	42 255,73	53 499,80
<u>TOTAL II</u>	155 882,82	241 781,32
<u>DETTES</u>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	176 106,93	115 258,71
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	168 601,33	192 794,64
<i>Autres dettes</i>	1 506 145,61	1 492 344,66
<u>TOTAL III</u>	1 850 853,87	1 800 398,01
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 006 861,53	2 524 706,92

COMPTE DE RESULTAT

	2014	2013
<u>Produits d'exploitation</u>	5 715 608,45	6 262 189,36
Production vendue	1 076 515,35	1 140 794,70
Subvention d'exploitation	4 445 705,46	4 831 267,56
Produits de gestion courante	-	358,35
Reprises sur provisions	193 387,64	289 768,75
<u>Charges d'exploitation</u>	6 216 657,17	6 340 380,86
Achats	385 039,35	391 466,91
Autres achats & charges externes	3 335 343,66	3 238 098,16
Impôts, taxes & versements assimilés	71 075,00	92 756,00
Salaires & traitements	1 849 456,75	1 947 755,98
Charges sociales	387 321,95	436 959,72
Dotation aux amortissements	82 489,55	85 817,56
Provision pour charges	105 930,91	147 526,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 501 048,72	- 78 191,50
Produits financiers	18 816,70	31 320,46
Charges financières	-	-
RESULTAT FINANCIER	18 816,70	31 320,46
Produits exceptionnels	2,94	1 400,00
Charges exceptionnelles	173,67	17,26
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 170,73	1 382,74
TOTAL PRODUITS	5 734 428,09	6 294 909,82
TOTAL CHARGES	6 216 830,84	6 340 398,12
RESULTAT EXERCICE	- 482 402,75	- 45 488,30

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL
DE L'ENFANCE
DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

37, Rue Juliette de Wils
94500 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE

ASSOCIATION LOI 1901

ANNEXES

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

NOTE N° 1

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont le total est de 2 006 861,53 €, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total des charges est de 6 216 830,84 € et dégageant un déficit de gestion de 482 402,75 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les éléments ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE N° 2

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable des Associations et Fondations, arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99-01 du 16/02/1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des associations et fondations.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode Linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

- . Immobilisations logiciels : 1 à 3 ans
- . Matériel de transport : 5 et 10 ans
- . Matériel de bureau et informatique et d'activités : 3 à 20 ans

B. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE N°3

COMPLEMENTS D'INFORMATION POUR DONNER L'IMAGE FIDELE

Dans le cadre d'une Convention, en date du 27 juin 2012, conclue entre l'Association CLME et la ville de Champigny sur Marne, il a été convenu que la ville de Champigny sur Marne met à la disposition du CLME, les moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation de la mission confiée.

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

NOTE N°4

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF

Variations de l'actif immobilisé

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, lic.	2 755,82	-	-	2 755,82
Total I	2 755,82	-	-	2 755,82
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Matériel de transport	127 012,02	28 080,00	-	155 092,02
Autres immobilisations corp.	767 157,76	33 608,93	-	800 766,69
Total II	894 169,78	61 688,93	-	955 858,71
<u>Immobilisations financières</u>				
Participation capital BFCC	579,37	-	-	579,37
Participation capital CD'E	503,12	-	-	503,12
Total III	1 082,49	-	-	1 082,49
TOTAL GENERAL I + II + III	898 008,09	61 688,93	-	959 697,02

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

NOTE N°4 (Suite)

Amortissements

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, lic.	2 755,82	-	-	2 755,82
Total I	2 755,82	-	-	2 755,82
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Matériel de transport	87 137,27	16 805,97	-	103 943,24
Autres immobilisations corp.	616 618,89	65 683,58	-	682 302,47
Total II	703 756,16	82 489,55	-	786 245,71
TOTAL GENERAL I + II	706 511,98	82 489,55	-	789 001,53

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

NOTE N° 5

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF

Variation des fonds propres

Fonds propres au 31/12/2013 482 527,59

Fonds propres au 31/12/2014 124,84

Variation - 482 402,75

Cette variation provient du résultat déficitaire de 2014 pour : 482 402,75

NOTE N° 5 (suite)

Charges à Payer	MONTANT
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 106,93
Dettes fiscales et sociales	168 601,33
Autres dettes	1 506 145,61
TOTAL	1 850 853,87

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

NOTE N°6

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF

Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

Toutes les créances et les dettes sont à échéance à moins d'un an.

NOTE N° 6 (suite)

PROVISIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2014
Provision pour charges	188 281,52	0,00	74 654,43	113 627,09
Provision pour travaux	53 499,80	0,00	11 244,07	42 255,73
TOTAUX	241 781,32	0,00	85 898,50	155 882,82

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

NOTE N° 7

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

. Activités, Journées & Soirées 1 044 684,07

. Cotisations 31 831,28

Total

1 076 515,35

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

NOTE N° 7 (suite)

Charges et Produits constatés d'avance	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	2 116,95	0,00
Charges / Produits financiers	0,00	0,00
Charges / Produits exceptionnels	0,00	0,00
TOTAL	2 116,95	0.00

NOTE N° 8

Nombres de Salariés au 31/12/2014	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
Cadres	5	1	6
Employés	1		1
TOTAL	6	1	7

Association C.L.M.E. au 31/12/2014

NOTE N° 9

Conformément à la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations des trois plus hauts salaires de l'association se sont élevées, pour l'année 2014 à :

157 246,09 €

NOTE N° 10

Conformément au Décret n°2009-540 du 14 mai 2009, et à l'Arrêté du 2 juin 2009, le Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne est dans l'obligation de publier les comptes annuels au Journal Officiel.

Les comptes annuels de l'année 2013 ont été publiés au Journal Officiel le 6 juin 2014, et ceux de 2014 seront publiés après leurs validations par l'Assemblée Générale.